

Image not found or type unknown



Vente d'un lot dans une copropriété.

Par **Tazounet**, le **19/01/2011** à **17:15**

Bonjour,

Une nouvelle loi oblige un copropriétaire à avertir les autres lorsqu'il vend un lot.

J'aimerais savoir de quel article il s'agit et si tous les types de lots sont concernés, appartement, caves, parkings...

MERCI.